

Interview de Mgr Fellay au journal « Le Remnant »

Publié le 1 janvier 2000 · Mgr Bernard Fellay · 18 min de lecture



The Remnant – USA

Ecône, Suisse

Monseigneur Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX), a déclaré **qu'au moins trois des quatre évêques de la Fraternité étaient satisfaits du contenu du motu proprio**, lequel confirmait que le rit traditionnel de la sainte messe n'avait jamais été abrogé. Au moment de l'interview, et bien que n'ayant toujours pas eu de contact avec le quatrième évêque, **il s'attendait à ce que ce dernier soit également satisfait de ce document...** « La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X exprime sa gratitude au Souverain pontife pour ce grand bienfait spirituel » pouvions-nous lire dans sur communiqué de presse de la FSSPX, auquel était adjointe une lettre plus détaillée à l'intention de ses fidèles.

Monseigneur Fellay a déclaré que le document donnait aux prêtres beaucoup plus de liberté pour offrir la messe traditionnelle que ce « à quoi il s'attendait ». Il a aussi déclaré que le Saint-Siège « **considérerait [le retrait des décrets d'excommunication] plus facile que la promulgation motu proprio.** » Ceci a été communiqué à Mgr Fellay par la lettre du cardinal Dario Castrillon Hoyos, préfet de la Commission pontificale Ecclesia Dei qui accompagnait le motu proprio.

Le cardinal Castrillón a déclaré dans un interview accordé à Il Giornale « qu'avec ce motu proprio, la porte était largement ouverte pour le retour à la pleine communion de la Fraternité sacerdotale St Pie X. »

Le document donne à tous les prêtres de rite latin la liberté de choisir l'un ou l'autre missel pour la messe privée. Malgré certaines restrictions pour la célébration publique de la messe, le pape a écrit que dans les paroisses où un groupe stable de fidèles désirerait la messe selon

le Missel romain édité en 1962, « le curé accueillera volontiers leur demande ». Aux messes célébrées sans peuple, les fidèles qui le demandent spontanément peuvent être admis.

*Ce document répond **au premier des trois préalables** de la FSSPX quant à sa pleine régularisation canonique avec le Saint Siège. Le deuxième préalable demande au Saint Siège d'annuler les décrets d'excommunication comme il fut fait sous Paul VI en 1965 pour le Patriarche oecuménique de Constantinople.*

Monseigneur Fellay a aussi déclaré que le document récent de la Congrégation pour la doctrine de la foi « De certains aspects de la doctrine sur l'Église » prouvait la nécessité de discussions doctrinales entre la FSSPX et le Saint Siège avant tout accord canonique. Monseigneur Fellay a déclaré que « ce document ... nous dit qu'un cercle est un carré. »

Il semble que l'ecclésiologie post-conciliaire selon laquelle l'Église serait « un sacrement » et qui définit les chrétiens par rapport à leur « degré de communion » avec l'Église plutôt qu'en termes d'appartenance ou non à l'Église soit toujours présente. Mgr Fellay affirme que pour sa part, la FSSPX s'en tient à la théologie pré-conciliaire.

Il est ironique que ce soit surtout les évêques, prêtres et fidèles catholiques en faveur de cette ecclésiologie sacramentelle qui affirment que la FSSPX est « hors » de l'Église alors qu'ils ne tiennent pas « leurs frères séparés » protestants pour hérétiques et schismatiques, bien que ces derniers sont éloignés du corps, du cœur et de l'âme de l'Église. Autrement dit, ces évêques, prêtres et fidèles n'hésitent pas à participer à toutes sortes d'événements oecuméniques, y compris la communicatio in sacris avec ceux qui ne partagent pas la même foi, les mêmes sacrements, et qui n'ont pas de sacerdoce valide, mais ils seront les premiers à dissuader les fidèles d'assister aux messes dans les chapelles de la FSSPX avec d'autres catholiques.

The Remnant : Monseigneur, comment réagissez-vous au motu proprio *Summorum Pontificum* tant attendu ? Quelle sont les réactions de autres évêques et des prêtres de la FSSPX ?

Mgr Fellay : Puisque je reviens à peine de voyage, je n'ai pas entendu grand chose. Je n'ai donc pas pu voir les réactions des prêtres jusqu'à présent.

Toutefois, je sais qu'au moins trois des quatre évêques sont satisfaits du motu proprio. Le quatrième l'est probablement aussi, mais je ne puis vous le confirmer puisqu'il ne m'a toujours pas fait part de ses impressions.

J'insisterai sur deux choses ; sur le motu proprio lui-même : Il est très clair que le motu proprio permet – beaucoup plus que ce à quoi nous nous attendions – la célébration de la messe tridentine et de toutes les liturgies précédentes, c'est-à-dire non seulement la messe, mais aussi le bréviaire et le rituel.

Je pense que cette date et ce motu proprio sont des événements historiques significatifs dans l'histoire de l'Église et de l'après-concile Vatican II. Il faut en prendre bonne note. Je crois que c'est très important.

Toutefois, cela ne veut pas dire que tout est parfait, surtout quand nous regardons le motu proprio à travers la lettre [aux évêques]. Cette lettre demeure, si j'ose dire, le langage habituel du

Vatican. C'est assez regrettable.

Il y a des choses intéressantes dans cette lettre, comme le passage où le pape dit qu'il agit là pour des raisons de réconciliation à l'intérieur même de l'Église.; **ce qui veut dire que nous ne sommes pas hors de l'église.** C'est très intéressant.

Néanmoins, cette lettre doit être comprise comme une lettre à portée politique qui représente certainement sa pensée personnelle, bien qu'elle ait des passages malheureux, surtout lorsqu'il insiste sur la nécessité de reconnaître la valeur et la sainteté de la nouvelle messe. Il veut jouer sur les deux tableaux à la fois. Et les évêques modernes qui sont progressistes sauteront sur l'occasion immédiatement pour tenter de démanteler le motu proprio.

The Remnant : *Puisque la première condition préalable est maintenant acquise pour le bien de l'Église- la libéralisation de la messe traditionnelle – qu'envisagez- vous quant à la levée du décret d'excommunication contre les évêques de la FSSPX ? Avez- vous été en contact avec la Commission pontificale Ecclesia Dei depuis janvier 2007 ?*

Mgr Fellay : Je n'ai eu aucune conversation, discussion ou relation avec eux. Cela d'une part. D'autre part, du côté de Rome, pour autant que je sache, ils considèrent la levée des décrets d'excommunication moins difficile à faire que le motu proprio. C'est la seule réponse que je puis vous faire.

The Remnant : *Monseigneur, cela est assez surprenant. Quelle indication avez- vous du Saint-Siège à cet effet ?*

Mgr Fellay : Ce sont les mots mêmes du cardinal Castrillon [dans la lettre jointe] quand il m'a fait parvenir le motu proprio [une semaine avant la publication de *Summorum Pontificum*]. C'était le premier contact entre le cardinal et moi depuis le 15 novembre 2005.

The Remnant : *Croyez- vous que le Saint Siège attende un geste ou une lettre de la part de la FSSPX demandant la levée des excommunications avant qu'ils ne considèrent quelle qu'action que ce soit ?*

Mgr Fellay : Je n'en sais rien (rires). Action publique ou non, peu me chaut. Il est certain qu'après cela [la libéralisation du rit romain extraordinaire], ils s'attendent à certains contacts –définitivement. Mais notre ligne demeure très claire, alors il ne faut pas trop s'attendre à des surprises.

The Remnant : *Pour mettre les choses au clair, Monseigneur, dans la lettre du cardinal Castrillon que vous avez reçue une semaine avant la publication du motu proprio, le bon cardinal indiquait- il qu'il s'attend à un suivi de la part de la Fraternité ?*

Mgr Fellay : Non. Il n'y avait que des attentes très générales à l'effet que cela conduirait à la réconciliation, ce qui peut se comprendre de plusieurs manières.

The Remnant : *Ce matin, 10 juillet 2007, la Congrégation pour la doctrine de la foi (CDF) a publié un document qui définit le fameux subsistit in et les développements doctrinaux qui en découlent pour l'ecclésiologie. Ce document est intitulé « De certains aspects de la doctrine sur l'Église ». Les médias ont réagi **comme si deux bombes nucléaires avaient explosé.** En trois jours, la libéralisation de la messe traditionnelle le 7 juillet, et aujourd'hui la réaffirmation que **l'Église catholique est la seule vraie Église,** que **les Églises orthodoxes et les communautés ecclésiales protes-***

tantes présentent des déficiences. Il semble que ce dernier document veuille tenter de clarifier certaines considérations théologiques liées à des passages ambigus de documents clés de Vatican II. Quelle est votre réaction ?

Mgr Fellay : Ma réaction ? Dans notre déclaration à propos du *motu proprio*, nous avons souligné que certains passages confus de la Lettre aux évêques allaient nécessiter des discussions théologiques sérieuses. Ce document, qui nous dit qu'un cercle est un carré, renforce ce sentiment. Vous avez là une parfaite illustration de ce que nous répétons depuis six ans : que Rome demeure confuse parce qu'on ne semble guère s'y préoccuper du principe de non contradiction. Ce document n'éclaircit rien, mais on nous y assure encore une fois que « oui » veut dire « non ».

The Remnant : Pourriez- vous nous donner un exemple, Monseigneur ?

Mgr Fellay : Bien sûr. Un tel exemple serait précisément la question à propos du *subsistit*. [La question est] pourquoi utiliser l'expression « *subsistit in* » et non pas « *est* » ? Vous lisez la réponse et vous ne pouvez rien conclure.

Ils disent que c'est « *est* » et qu'il y a identité entre l'Église du Christ et l'Église catholique et qu'il n'y a pas de changement de doctrine. Mais la phrase suivante est précisément un changement de doctrine. Alors ... C'est une contradiction.

Dans son sermon à Écône, Monseigneur Williamson soulignait que Rome dit que deux et deux font quatre, mais que parfois ça fait aussi cinq. Ceci en est une parfaite illustration.

Le seul élément positif [dans ce document] **est que les protestants n'ont plus le droit au titre d'Église.** Bon ! [Note de l'éditeur : Cette doctrine sur les « communautés ecclésiales protestantes avait déjà été définie auparavant dans *Dominus Iesus* et d'autres clarifications doctrinales faisant autorité.¹]

En plus, c'est une confirmation de ce que nous disons. Ce texte tente de nous faire croire qu'il n'y a pas de contradiction entre les doctrines de l'Église passée et celle de Vatican II. Et nous insistons en disant que Vatican II n'est pas en harmonie –est en contradiction– et même enseigne des erreurs contraires à l'enseignement traditionnel, surtout en matière d'oecuménisme. Et ici [dans ce nouveau document sur l'ecclésiologie] vous retrouvez les deux : l'enseignement passé et celui de Vatican II.

The Remnant : *Deux sociétés sacerdotales – plus récemment avec l'Institut du Bon pasteur en France– et l'administration apostolique des prêtres de St Jean- Marie Vianney de Monseigneur Fernando Rifan, se sont réconciliées avec le Saint Siège. Rome a permis à ces groupes de traditionalistes de s'en tenir aux formes exprimant la foi catholique en usage avant Vatican II tout en acceptant Vatican II comme concile oecuménique réel et valide. De plus, il leur est permis une étude théologique constructive sur les possibles ambiguïtés des documents conciliaires. Qu'est- ce qui empêche la FSSPX d'en faire autant ?*

Mgr Fellay : Ce texte confirme tous nos reproches contre les ambiguïtés de Vatican II et des documents postérieurs. **C'est là un superbe exemple d'ambiguïté** et sans doute n'est-on jamais allé aussi loin dans l'exercice de marier ce qui ne pouvait pas l'être, en prétendant que ne pas prendre position, c'est avoir une position claire.

Donc, la nécessité d'avoir des discussions doctrinales avant d'en arriver à un accord pratique est une foi de plus manifeste dans ce nouveau document. C'est une illustration remarquable du

besoin et de l'importance de traiter de ces questions avant d'aller plus loin.

The Remnant : Monseigneur Lefebvre a signé les 16 documents de Vatican II. Après le concile, il a été très critique de ces documents ; il a même fait parvenir au Saint Siège un dubia demandant des éclaircissements sur la liberté religieuse. Toutefois, Monseigneur Lefebvre n'a jamais rejeté tous les documents du Deuxième concile du Vatican.

Mgr Fellay : Nous non plus. Il ne s'agit pas d'accepter ou de rejeter.

Les questions qui se posent sont : « Ces documents sont-ils bons ? Nourrissent-ils la foi ? Sont-ils utiles à la survie de l'Église ou non ? »

Et plus le temps passe, plus nous voyons des ambiguïtés lors de ce concile – qui à un certain moment, semblait pouvoir être réconcilié et correctement interprété en accord avec la Tradition, nonobstant les erreurs manifestes – plus le temps passe et plus cela apparaît comme une tâche impossible.

The Remnant : Monseigneur, croyez-vous que la destruction de l'Église tient à ce que les documents n'ont pas été appliqués à la lettre ou plutôt parce qu'il y avait de possibles erreurs ou des ambiguïtés dans les documents eux-mêmes ?

Mgr Fellay : Je vous dirai que ce ne sont pas tous les documents qui sont pleins d'ambiguïtés, mais la plupart d'entre eux. Plus nous les étudions, plus nous voyons que ces ambiguïtés tiennent à la lettre même.

Des ambiguïtés, cela signifie qu'il existe deux façons au moins de comprendre ces documents et de les interpréter. Pour un document sensé émaner de la plus haute autorité de l'Église – un concile oecuménique – cela est terriblement dommageable. C'est une terrible tragédie.

Ces ambiguïtés, vous les trouverez presque partout dans ces documents. En plus de ces trois erreurs majeures de l'oecuménisme, de la liberté religieuse et de la collégialité, il y a ces ambiguïtés partout.

Cela n'est pas un esprit catholique. C'est cet esprit moderne et progressiste qui a été en partie condamné par Benoît XVI, mais qui a par le fait même été en partie approuvé par lui. Nous tournons en rond.

Et je le répète, ce document [« De certains aspects de la doctrine sur l'Église »] est un exemple parfait d'ambiguïtés et de déclarations contradictoires.

The Remnant : Dans un interview du 8 juillet 2007 accordé à Il Giornale, le cardinal Castrillon a mentionné spécifiquement la FSSPX en disant : « Avec ce motu proprio, la porte est largement ouverte [si spalanca la porta] pour que la Fraternité St Pie X soit en communion complète. Si après cet acte le retour n'a pas lieu, je ne comprendrai pas. Je tiens à souligner que le document pontifical n'a pas été fait à l'intention des seuls lefebvristes, mais bien plutôt parce que le pape est convaincu du besoin de souligner qu'il y a continuité avec la tradition et que l'Église ne procède pas par ruptures. L'ancienne messe n'a jamais été abolie ou interdite. » Quelle est votre réaction ?

Mgr Fellay : Ce motu proprio est certainement un pas dans notre direction. Sans doute Rome désire-t-elle donner suite à notre première condition préalable. Cela est bien.

Est-ce suffisant pour dire : « maintenant, il n'y a plus de problème » ? Eh ! Bien ! Regardez simplement le texte de la CDF publié aujourd'hui [« De certains aspects de la doctrine de l'Église »] et

vous avez votre réponse.

Écoutez, c'est un pas dans la bonne direction, mais ça ne veut pas dire que tous les problèmes sont maintenant résolus. Certainement pas.

The Remnant : *Ces deux dernières années, lors de plusieurs interviews publiques accordées tant aux médias laïcs que catholiques, le cardinal Castrillon a répété que la FSSPX n'est pas formellement schismatique, mais pour plusieurs catholiques, cela semble hélas être tombé dans des oreilles de sourds. À votre avis, qu'est-ce qui motive une telle attitude ?*

Mgr Fellay : Cela montre que Rome veut mettre fin à cette division apparente dans l'Église. C'est une pierre dans leur jardin parce que d'une part, Rome désire l'unité.

Ils font tout cet oecuménisme pour arriver à l'unifier, mais il y a une division apparente, manifeste, à l'interne, dans l'Église. Comment pouvez-vous prétendre réussir à faire l'unité avec des gens qui sont à l'extérieur quand vous ne pouvez même pas le faire avec ceux qui sont à l'intérieur ?

C'est une contradiction. Ainsi, pendant qu'ils s'efforcent de faire de l'oecuménisme, il est de leur devoir de mettre fin à ces divisions internes. Maintenant, le problème tient à ce que les moyens utilisés sont trop superficiels. C'est parfait s'ils veulent utiliser ces moyens, mais ça ne mettra pas fin aux causes de la division.

The Remnant : *Monseigneur, qu'entendez-vous par « superficiels » ?*

Mgr Fellay : Si vous dites : « Signons une entente », cela est superficiel. Signer un simple bout de papier est superficiel.

Si vous dites : « Entendons-nous sur une formule acceptable par les deux parties, mais chacun continuera à penser comme bon lui semble », cela est superficiel.

La vraie entente, c'est quand vous êtes d'accord sur la vérité. Cela n'est pas superficiel.

The Remnant : *Certains dans l'Église affirment que la FSSPX est en schisme ; que répondez-vous à la question suivante ? Quand donc 6 000 schismatiques ont-ils prié à Rome pendant le jubilé en l'an 2000 ? Quand donc auparavant des schismatiques ont-ils envoyé un bouquet spirituel de 2,5 millions de chapelets au Saint Père ?*

Mgr Fellay : Et nous avons un argument encore meilleur dans la lettre du pape jointe au motu proprio sur la messe où le Saint Père affirme qu'il s'agit d'une affaire interne à l'Église catholique. Dans l'Église, donc.

Cela dit clairement qu'il ne s'agit pas de schisme. Il s'agit d'une dispute interne qui appelle une réconciliation à l'intérieur de l'Église.

Ce sont donc les paroles mêmes du patron. **Notre pape dit que ce n'est pas un schisme.**

The Remnant : *Certains catholiques pourtant entichés de la nouvelle ecclésiologie de la communion « partielle » et « entière » (jamais ils ne décriraient les protestants comme des schismatiques ou des hérétiques mais bien plutôt comme des « frères séparés ») sont les premiers à traiter la FSSPX de schismatique et à prétendre qu'elle est hors de l'Église. De manière assez inconsistante, ils utilisent alors pour ce faire l'ecclésiologie préconciliaire du « dans » ou du « hors » de l'Église. N'y a-t-il pas là comme une ironie ? Votre avis Monseigneur ?*

Mgr Fellay : Exactement. Pour notre part, nous utilisons toujours la vieille formule.

The Remnant : Dans le récent document de la CDF sur la doctrine de l'Église, en réponse à la question à propos de l'usage adéquat du terme « Église » pour les « Orthodoxes », en se basant sur le décret du concile Vatican II sur l'oecuménisme, on peut lire ce qui suit : « Ainsi donc, par la célébration de l'Eucharistie du Seigneur en chaque Église particulière, l'Église de Dieu s'édifie et grandit ».

Considérant combien ce texte est explicitement positif et encourageant à propos de la célébration de l'eucharistie (et par extension, pour les autres sacrements) par les schismatiques orientaux, qui ne sont pas en communion complète avec le Saint Siège, et qui n'acceptent ni la morale ni tout les dogmes de la foi catholique, n'est- il pas ironique que tant d'évêques, de prêtres, de laïcs n'étonnent pas la même attitude positive et charitable à « la célébration de l'eucharistie du Seigneur » quand elle est offerte par des prêtres qui sont à l'intérieur de l'Église et ont sa foi et sa morale ? Pouvez- vous imaginer une majorité de catholiques adhérant fidèlement à l'énoncé suivant : « Ainsi donc, par la célébration de l'Eucharistie du Seigneur en chaque chapelle de la FSSPX, l'Église de Dieu s'édifie et grandit » ? N'est- ce pas également ironique ?

Mgr Fellay : Bien sûr. Vous pouvez dire que c'est là un argument *ad hominem*. Laissez-moi le formuler très précisément. Nous pouvons dire facilement que dans la Fraternité, nous avons la célébration de l'eucharistie. Nous avons la succession apostolique. Alors, selon cet extrait, nous contribuons à l'édification et à la grandeur de l'Église de Dieu. Assurément.

Nous sommes dans l'Église catholique, point barre. Nous n'avons jamais prétendu être une entité indépendante [autrement dit, une « Église » séparée comme les « orthodoxes »].

The Remnant : Un dernier commentaire ?

Mgr Fellay : Je crois que tous ces documents ne devraient jamais être lus dans une sorte d'absolu. Ils doivent être mis en contexte. Et le contexte actuel, c'est que nous avons toujours sur les bras une tragédie et une crise majeure dans l'Église.

Et cela signifie que même dans quelque chose qui tend vers le bien de l'Église – comme le document sur la messe – nous ne pouvons pas nous attendre à ce que soudainement tout soit parfait. Il ne faut pas se faire d'illusions.

Alors que nous saluons cet acte courageux du pape à ce moment-ci, ce n'est qu'un premier pas. Ça ne signifie pas que le combat ou la crise sont terminés. Il est très important de voir comment ce document sera appliqué dans la réalité. Maintenant qu'il a été dit que la messe n'a jamais été abrogée et que tout prêtre a le droit de la dire, le pourront-ils ? En termes pratiques, qui veillera sur cette liberté et assurera une libre célébration de la messe tridentine ? Ce sera très intéressant. Comment réagiront les évêques ? ,

Je crois que tout ceci est des plus important pour l'avenir. Si je puis me permettre, et c'est très important, **le genre de croisades du rosaires que nous avons lancé et qui semble donner de bons fruits doit être poursuivi.**

Brian Mershon

The Remnant du 7 juillet 2007

(1)Note du traducteur : *Dominus Iesus* fait bien allusion à des « communautés ecclésiales », mais ne les lie pas expressément au protestantisme.

Source : laportelatine.org/actualite/interview-de-mgr-fellay-au-journal-le-remnant

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France